



BULLETIN DECEMBRE 2020

LA CFDT N'EST PAS SIGNATAIRE DE L'ACCORD EGALITE

Les négociations portant sur l'égalité professionnelle sont terminées et l'intersites CFDT a rendu sa décision. Il n'y aura pas d'accord. La CFDT note beaucoup de bonnes intentions de la part de l'équipe RSE France mais, il y a trop de difficultés à faire appliquer l'accord sur les sites (recrutement, évolution de carrière...) De même, les membres élus des commissions locales remontent souvent qu'ils ne sont pas écoutés. Les analyses de carrière suivies par les élus ont porté leur fruit mais, étrangement, lorsque les salariés y vont seuls, ils essuient systématiquement une fin de non-recevoir.

CONFLIT SOCIAL CROLLES :

IL EST GRAND TEMPS QUE LA DIRECTION PRENNE CONSCIENCE DES ENJEUX

5 semaines de grève, de ralentissement de la production, de pressions de la part de la direction et du management envers les salariés, les cadres totalement ignorés... bref une **ambiance pourrie** et, c'est dans ce contexte que la direction souhaite que le site atteigne ses objectifs. La CFDT considère qu'il y a un énorme travail à faire de la part du management et de la RH pour combler le fossé qui sépare salariés / employeur. Les salariés ont, eux, montré qu'ils étaient capables d'atteindre leurs objectifs et attendent maintenant un juste retour des choses...

REPORT DES CPP EN 2021 et CP5 sur CET : Un acquis CFDT

Même si la direction locale a pris son temps pour communiquer, le DRH France nous a annoncé (en réponse à notre courrier) fin novembre que, sur dérogation manager, les salariés ayant un solde de CPP (suite au contexte 2020 particulier mais aussi à l'engagement dont vous tous avez fait preuve) ont jusqu'au 30 juin 2021 pour les poser. Cela évitera ainsi une perte de congés pour ceux qui n'ont pas pu solder leur CPP cette année (@ la direction : quand on vous dit que les salariés se sont impliqués cette année...).

De même, vous avez la possibilité de poser des CP5 sur le CET.

LA CFDT AU CSE : POUR DE MEILLEURES SUBVENTIONS

La CFDT milite dans l'instance pour que le budget excédentaire de 2020 serve à mieux subventionner les vacances 2021 dans un contexte que nous espérons moins contraignant. Cette option favoriserait toutes les Catégories Sociales Professionnelles.

UNE ANNEE 2020 COMPLIQUEE...

UNE ANNEE 2021 QUE NOUS ESPERONS TOUS MEILLEURE

Une politique salariale juste, un intéressement motivant, une meilleure prise en compte de la pénibilité, un dialogue social de qualité, voilà les défis qui nous attendent en 2021. En attendant, et malgré un contexte particulier, la CFDT vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Inscrivez-vous à notre newsletter via notre site internet / suivez nous sur Facebook / Adhérez à la CFDT premier syndicat du secteur privé !